

*Questions orales***LES PÉNITENCIERS**

COLLINS BAY—LA FUITE DE DOUGLAS BOOTH PENDANT UN CONGÉ TEMPORAIRE—LES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au solliciteur général au sujet de la récente évasion d'un prisonnier accusé de meurtre et condamné à perpétuité conformément aux nouvelles modifications apportées au Code. Je pense que le solliciteur général pourra me répondre car je lui en ai parlé hier. Ce prisonnier a-t-il été repris ou est-il encore en liberté?

**L'hon. Warren Allmand (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, si le député fait allusion à M. Douglas Joseph Booth qui était incarcéré dans le pénitencier à sécurité minimum de Collins Bay, je puis lui répondre que ce dernier est toujours en liberté.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Allmand:** Il avait obtenu une autorisation d'absence temporaire et a omis de revenir le 23 février 1974.

**Une voix:** Il est probablement ici dans les tribunes.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Allmand:** Cet homme avait déjà obtenu 16 autorisations d'absence temporaire et il était toujours rentré comme prévu sauf une fois où il était revenu en retard, mais de son propre gré. Incarcéré dans un établissement à sécurité minimum depuis 1971, il se trouve maintenant en prison depuis huit ans.

**M. Woolliams:** Étant donné que cette question intéresse tous les Canadiens qui vivent dans les régions urbaines, le ministre est-il maintenant prêt à mettre en œuvre un système qui habiliterait la Commission nationale des libérations conditionnelles à s'occuper des questions de libération dans le cas des gens qui ont été accusés de meurtre et condamnés à perpétuité en vertu des nouvelles modifications apportées au Code afin d'éviter des erreurs comme celles qui se sont produites dans l'affaire Head?

**M. Allmand:** Monsieur l'Orateur, nous avons déjà décidé de confier à la Commission des libérations conditionnelles la responsabilité de toutes les absences pour de longues périodes, c'est-à-dire pour plus de trois jours et nous n'accordons plus d'autorisations consécutives. Nous avons déjà modifié la loi de façon qu'une personne qui a été accusée de meurtre ne puisse être libérée pour un jour ou de façon temporaire avant d'avoir purgé sept ans d'emprisonnement. Cet homme était en prison depuis huit ans et avait un bon dossier.

\* \* \*

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

L'OPPORTUNITÉ D'UNE RESTRICTION DES EXPORTATIONS DE CERTAINS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN RAISON DE LA PÉNURIE

**M. H. T. Herbert (Vaudreuil):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné qu'il existe de graves pénuries de matériaux de construction essentiels, le ministre envisage-t-il de restreindre l'exportation de ces matériaux afin d'en améliorer l'approvisionnement sur le marché national?

[M. Reynolds.]

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, on m'a dit qu'il y a pénurie de certains matériaux de construction essentiels. Elle est due en partie à des grèves ou aux problèmes de transport...

**Une voix:** Et au mauvais temps.

**M. Gillespie:** ... et en partie à une insuffisante capacité de production. On m'a également informé que beaucoup d'entreprises étaient en train d'agrandir considérablement leurs installations ou projetaient de le faire. Comme les pressions sur le bois d'œuvre ont diminué dernièrement, je n'envisage pas de prendre de mesures pour l'instant.

\* \* \*

[Français]

**LES AÉROPORTS**

MIRABEL—LE TYPE DE TRANSPORT PUBLIC TERRESTRE QUI SERA FOURNI

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, étant donné l'absence du ministre des Transports, je vais poser ma question au ministre des Travaux publics.

L'honorable ministre pourrait-il informer la Chambre...

**M. l'Orateur:** Je rappelle les honorables députés à l'ordre. L'honorable député de Joliette a la parole.

**M. La Salle:** Je vous remercie, monsieur le président, vous êtes compréhensif comme toujours.

L'honorable ministre des Travaux publics pourrait-il dire à la Chambre si, lors de l'ouverture de l'aéroport Mirabel, un service d'autobus sera l'unique système de transport public offert aux passagers des vols internationaux entre les villes de Montréal, Dorval et l'aéroport Mirabel?

**L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, si j'ai bien compris la question, elle devrait être posée à mon collègue, le ministre des Transports.

**M. La Salle:** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

J'avais justement souligné, monsieur le président, qu'en l'absence du ministre des Transports, j'avais cru que le ministre des Travaux publics était au courant de l'affaire. Donc, je poserai ma question au secrétaire parlementaire de l'honorable ministre des Transports, mon bon ami de Saint-Boniface.

Le secrétaire parlementaire est-il en mesure de répondre à la question que j'ai posée tantôt à l'honorable ministre des Travaux publics?

[Traduction]

**M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, le ministre n'est pas à la Chambre, mais il est présentement au bureau.

**Des voix:** C'est honteux!